

Fonds régions et ruralité

Volet 1 – Soutien au rayonnement des régions

Une entente sectorielle pour les Îles-de-la-Madeleine

2020-2021

Aide financière totale accordée	Partenaires et description du projet	Période
60 000 \$	<p>Entente sectorielle pour le développement agricole et agroalimentaire des Îles-de-la-Madeleine 2020-2023</p> <p>Par : Le Bon goût frais des Îles de la Madeleine, la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, la Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Gaspésie–Les Îles, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation</p> <p>Créer un fonds visant à soutenir les activités de l'organisme Le Bon goût frais des Îles de la Madeleine, notamment son travail de concertation des intervenants du secteur agricole et agroalimentaire. Soutenir financièrement des projets en concordance avec les objectifs figurant dans la Planification stratégique du secteur agroalimentaire des Îles-de-la-Madeleine 2017-2022 et aider des entreprises agricoles à concrétiser différents types d'initiatives.</p>	2020-2023
Total accordé : 60 000 \$		2020-2023

Source : ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Avril 2021

La priorité régionale en occupation et en vitalité du territoire en lien avec l'entente

- Consolider et diversifier notre économie.